

Programme du colloque organisé par

l'Association Tunisienne de Droit Social et des Relations Professionnelles - ATDSRP

en collaboration avec

l'Institut National du Travail et des Etudes Sociales – INTES - (Université de Carthage)

et la Fondation allemande Friedrich Ebert Stiftung –FES-

sur

« Les mécanismes de transition de l'économie informelle à l'économie formelle en Tunisie »

22 et 23 octobre 2018 à TUNIS (Hôtel Golden Tulip Elmechtel)

Première journée : lundi 22 octobre 2018

8.00 – 9.00 : Accueil et enregistrement des participants

9.00 – 10.00 : Séance d'ouverture

Présidée par M.Mohamed ENNACEUR, Président de l'Assemblée des Représentants du Peuple(ARP) et Président de l'Association Tunisienne de Droit Social et des Relations Professionnelles(ATDSRP)

1. Allocution de M. Mohamed ENNACEUR
2. Allocution du Représentant de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT).
3. Allocution du Représentant de l'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (UTICA).
4. Allocution du Représentant de l'Union Tunisienne pour l'Agriculture et la Pêche (UTAP).
5. Allocution du Représentant de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).
6. Allocution du Représentant de la Fondation allemande Friedrich Ebert Stiftung (FES) à Tunis.
7. Allocution de M. Lotfi BENNOUR, Directeur de l'Institut National du Travail et des Etudes Sociales- INTES (Université de Carthage).

10.00 – 10.30 : Pause-café

10.30 – 13.30 :

Première séance :

LES REPERCUSSIONS SOCIO-ECONOMIQUES DE L'ECONOMIE INFORMELLE

Président de la séance : M. Hafedh LAMOURI, Professeur universitaire à l'Institut National du Travail et des Etudes Sociales, Vice-Président Coordinateur de l'Association Tunisienne de Droit Social et des Relations Professionnelles

10.30 – 10.50 :

1^{ère} intervention : L'économie informelle en Tunisie : l'état, les caractéristiques et les effets socio-économiques.

M.Elyès FAKHFAKH – Ex. Ministre des finances

10.50 – 11.10 :

2^e intervention :Présentation des résultats d'une étude empirique sur l'économie informelle en Tunisie.

M. Khayem Turki, Président du Centre « JUSOOR For STUDIES »

11.10 – 11.30 :

3^e intervention: Modalités de protection des travailleurs de l'économie informelle

Dr Abdelkader Ben FADHLA

11.30 – 11.50 :

4^e intervention: Travail décent et droits fondamentaux pour les travailleurs de l'économie informelle.

M. Mohamed KCHAOU, Consultant auprès du BIT et membre de la commission d'experts de l'OAT.

11.50 – 12.10 :

5^e intervention : Protection sociale et travail informel : perméabilité de droit et accessibilité de fait.

M. Abdessatar MOUELHI, Professeur universitaire à l'INTES.

12.10 – 13.30 : **Débat**

13.30 – 14.30 : **Déjeuner**

14.30 – 18.00 :

Deuxième séance :

QUELLE STRATEGIE POUR LA TRANSITION DE L'ECONOMIE INFORMELLE A L'ECONOMIE FORMELLE

Présidente de la séance : Mme Samia BACCOUCHE, Directrice Générale du Travail au Ministère des Affaires Sociales

14.30 – 14.50 :

6^e intervention : Les mécanismes de transition de l'économie informelle à l'économie formelle à travers les normes internationales et arabes du travail : Recommandations n° 204 de l'OIT et n° 9 de l'OAT.

M. El-Aid TRABELSI, Ancien Inspecteur Général du Travail, Expert en Droit Social.

14.50 – 15.10

7^e intervention: La stratégie nationale pour l'emploi et le secteur informel.

M. Mohamed MANI, Directeur général de l'Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant - ANETI

15.10 – 15.30

8^e intervention: La transition du secteur informel au troisième secteur.

M. Lotfi BENNOUR, Directeur de l'Institut National du Travail et des Etudes Sociales -INTES.

15.30 – 15.50

9^e intervention: l'Initiative Nationale pour le Développement Social et les moyens de structurer le non-structuré : approche solidaire et inclusive.

M. Belaid OULED ABDALLAH, Professeur universitaire à l'INTES

15.50 – 16.10 : **Pause-café**

16.10 – 18.00 : Débat

2^{ème} journée : mardi 23 octobre 2018

3^{ème} séance

**EXPERIENCES INTERNATIONALES REUSSIES DE L'INTEGRATION DE L'ECONOMIE INFORMELLE DANS
L'ECONOMIE FORMELLE**

Président de la séance : M. Nouri MZID, Professeur universitaire à la Faculté de Droit de Sfax.

9.00 – 10.00 :

10^{ème} intervention : Enseignements et Recommandations tirés des expériences internationales réussies dans la transition de l'économie informelle à l'économie formelle.

Mme Azita Berar Awad, Ex- Directrice de l'emploi au Bureau International du Travail -BIT

10.00 – 11.00 :

11^{ème} intervention : L'économie sociale et solidaire comme solution à la formalisation de l'économie informelle à travers des expériences réussies.

Professeur Jacques CHARMES, économiste et statisticien, Directeur de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement -IRD, France.

11.00 – 11.20 : Pause-café

11.20 – 12.20 :

12^{ème} intervention : L'économie sociale et solidaire et la transition à l'économie formelle: l'expérience marocaine.

M.Ameziane Lahcen , Professeur à l'Université Mohamed 5 Rabat- Maroc

12.20 – 13.00 : Débat

13.00-14.00 : Séance de clôture

Présidée par M. Faouzi Abderrahmane, Ministre de la Formation Professionnelle et de l'Emploi.

Recommandations du colloque

Clôture

14.00 : Déjeuner

